

7 novembre 1997 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République, Lionel Jospin, Premier ministre, et Tony Blair, Premier ministre de Grande-Bretagne, sur les relations franco-britanniques, le conflit des routiers, les positions britannique et française sur l'euro, et sur la situation en Irak, Londres le 7 novembre 1997.

M. Tony BLAIR - Merci à tous d'assister à cette conférence de presse.

Ce Sommet a vraiment été un énorme succès il a été extraordinairement constructif et je vais peut-être vous expliquer quels sont les thèmes que nous avons abordés dans ces conversations : l'Union Monétaire, bien entendu, nos relations au sein de l'Europe, les perspectives de l'Euro, la position britannique vis-à-vis de l'Euro et j'ai expliqué, et au Président, et au Premier Ministre, quelle était la position britannique en la matière.

Nous avons également discuté de la question des industries de défense et de l'espace car nous avons effectivement un objectif commun. Il est très, très important que nous reconnaissons que la restructuration est indispensable dans l'industrie de la défense et de l'espace dans chacun de nos pays. C'est essentiel dans le monde actuel où il y a eu énormément de restructurations, de regroupements, aux Etats-Unis par exemple. Il est donc essentiel que nous ayons une position commune et que nous fassions avancer cette restructuration dans nos pays.

Et puis, nous avons parlé du Sommet sur l'emploi qui aura lieu d'ici une quinzaine de jours à Luxembourg et nous avons pu tomber d'accord sur des positions communes, d'abord comment rendre les salariés plus employables, comment les aider à s'adapter aux nouvelles conditions du marché. Nous avons également convenu de l'importance du développement des petites et moyennes entreprises, sur l'importance qu'il y a à arrêter des plans d'action convenables pour s'attaquer au chômage dans chacun de nos pays et également sur l'importance qu'il y a à faire avancer le marché unique en Europe.

Et puis, bien sûr nous avons parlé de l'élargissement européen et, là encore, il y a beaucoup en commun entre les Français et les Britanniques, car pour que l'élargissement réussisse il faut absolument qu'il y ait une évolution structurelle institutionnelle au sein de l'Union européenne. Nous avons également abordé le Moyen-Orient, nos préoccupations vis-à-vis du processus de paix, notre ferme engagement à faire tout notre possible pour que les choses avancent.

Il ne vous surprendra certainement pas de savoir que nous avons également parlé des routiers. Avec le conflit des routiers en France, je suis sûr que le Premier Ministre en dira quelques mots dans un instant, mais nous avons surtout évidemment parlé des problèmes que connaissent les routiers britanniques et les demandes d'indemnisation.

Globalement ce que je dirais, c'est que ce qui ressort de façon tout à fait manifeste après les entretiens avec le Premier Ministre, avec le Président et avec les Ministres entre eux, donc ce qui ressort de façon manifeste, c'est la vigueur des liens entre la France et la Grande-Bretagne. Voilà une relation en laquelle nous avons la plus grande foi. Nous voulons qu'elle se renforce, nous avons beaucoup d'intérêts communs et il y a beaucoup de choses que nous devons faire

ensemble et, étant donné que c'est le premier Sommet Franco-britannique auquel j'assiste, je dois dire que j'ai été ravi de voir non seulement la chaleur de nos relations personnelles, mais également la chaleur des relations entre les deux pays en tant que tel et il y a d'ailleurs des signes plus concrets puisque je peux vous annoncer que les deux pays vont lancer une initiative pour relier par ordinateur les écoles en France et en Grande Bretagne. Ainsi il pourra donc y avoir des échanges entre les élèves dans les deux pays.

Je terminerai ces remarques préliminaires en disant qu'encore une fois ce succès a été un très grand succès. Nous sommes ravis des progrès qui ont pu se faire dans toute une série de domaines et je suis convaincu que cela marque un renforcement des liens entre la France et la Grande-Bretagne.

LE PRESIDENT - Merci Tony.

J'étais venu ici il y a quatre ans et je m'étais interrogé sur l'avenir de ce grand ensemble. Et je dois dire, qu'aujourd'hui, je suis impressionné, impressionné par ce que nous avons vu au sol et en altitude. Et tout cela donne l'image d'une Angleterre jeune, dynamique, moderne, et je trouve cela très sympathique.

Tony Blair vient de dire que notre Sommet était un succès, on dit toujours cela - n'est-ce pas ? - d'un Sommet, naturellement. Mais il y a du vrai dans ce qu'il a dit. Moi j'observe, des relations entre l'Angleterre et la France, depuis quelques années, et je vois qu'elles s'améliorent en permanence au point, aujourd'hui, d'être bonnes dans tous les domaines et de s'exprimer de façon convergentes sur presque tout, aussi bien sur les problèmes bilatéraux que sur les problèmes internationaux.

Je remarque aussi que lorsque nous avons une divergence de vues, ce qui peut naturellement arriver, eh bien nous pouvons en parler tranquillement et avec le sourire, il n'y a jamais, je dirais, d'agacement, et cela est très important. Quand on discute dans les relations internationales, parfois on est agacé par le comportement de l'autre, l'agacement cela suppose l'incompréhension. Eh bien cela n'existe plus entre nos deux pays, entre leurs responsables. Alors, nous avons évoqué tous les problèmes, je ne reviendrai pas sur ceux qu'a mentionnés Tony Blair, je n'en évoquerai qu'un c'est celui de la monnaie unique, de l'euro. Pour dire que nous avons été heureux de la position prise par le Gouvernement britannique, nous la comprenons parfaitement et nous espérons que l'Angleterre entrera le plus vite possible dans le groupe de la monnaie unique. Voilà, mais le Premier Ministre probablement aura sur des points plus précis et importants des possibilités de s'exprimer.

LE PREMIER MINISTRE - Monsieur le Premier Ministre, Cher Tony, Mesdames et Messieurs, je vais prolonger la réflexion du Président de la République. Je partirai de plus loin que lui, il disait, il est venu il y a quatre ans. Je rappellerai simplement que comme tout Français, je suis venu dans ce pays dès l'enfance, et je suis revenu à chaque étape de ma vie et cela a donc scandé finalement les étapes de ma vie.

J'y viens pour la première fois en tant que Premier Ministre dans un sommet où le Premier Ministre britannique est aussi un nouveau Premier Ministre. Ce qui me frappe, c'est qu'effectivement nos pays sont devenus très proches, et en même temps, ils gardent l'un pour l'autre cette petite dose d'étrangeté qui fait que chaque redécouverte est agréable.

Nos deux pays vont ensemble vers la modernité et en même temps dans un monde où voudrait dominer de plus en plus l'uniformité. Je pense qu'il est bien heureux que nous ayons chacun notre originalité : en tant que nation, en tant que culture avec nos styles de vie et il faut préserver précieusement cette originalité, cette identité, qui est la nôtre d'autant plus que tout de plus en plus nous rapproche.

J'ai, comme le Président de la République et comme le Premier Ministre, trouvé l'atmosphère de ce Sommet extrêmement chaleureuse et j'ai été aussi sensible au fait que, au-delà du plaisir que j'ai eu d'être au 10, Downing Street hier soir, c'est dans un décor moderne, symbole de ce changement formidable de la Grande-Bretagne que ce Sommet s'est tenu avec une grande simplicité de rapports qui doit, selon moi, toujours accompagner les formes modernes de la démocratie.

Merci

merci.

M. Tony BLAIR - Bien, alors les questions.

QUESTION - Vos discussions qui ont porté sur le problème des routiers. Est-ce que Monsieur le Premier Ministre vous avez dit que vous souhaitiez que les routiers britanniques puissent quitter la France ? Est-ce que vous avez discuté de cela en plus de l'indemnisation ? Et Monsieur Jospin avez-vous vous-même expliqué pourquoi il n'est pas possible d'ouvrir une voie pour permettre aux routiers étrangers de quitter le pays ?

M. Tony BLAIR - Bien entendu nous avons abordé ces questions des routiers et combien cela affectait les routiers britanniques. Nous avons dit que bien entendu nous souhaitons voir la libre circulation en France et permettre à nos routiers britanniques de rentrer chez eux. Et également le problème de l'indemnisation. Pas seulement pour le conflit de cette année, mais aussi pour celui de l'année dernière et je sais que le Gouvernement français a pris bonne note de ces préoccupations et je sais qu'il fait ce qu'il peut pour essayer de régler le conflit actuel.

LE PREMIER MINISTRE - Nous avons essayé de tirer les leçons du conflit de l'année dernière. D'abord, dès que nous avons senti que nous ne pourrions pas éviter une grève avec des barrages, nous avons prévenu les autres pays membres de l'Union, notamment la Grande-Bretagne, très vite, en leur disant : Attention ! évitez d'envoyer vos camions désormais. Deuxièmement, dès que la grève s'est déclenchée, nous avons veillé à ce que des itinéraires soient possibles vers l'Espagne, vers l'Allemagne dans une certaine mesure directement vers la Grande-Bretagne et de toute façon vers la Grande-Bretagne par la Belgique. Et donc le nombre des camions britanniques ou d'autres nationalités qui ont été retenus ou paralysés par la grève en France est très nettement inférieur à ce qu'il fut dans le passé. Nous avons veillé à essayer de dégager les choses.

Enfin, nous sommes intervenus dans le conflit vigoureusement dès le début pour essayer d'esquisser des solutions positives.

La journée d'aujourd'hui est de ce point de vue décisive. Je n'ai pas de commentaire à faire ici de Londres, les discussions se sont achevées. Il va y avoir, je pense, des éléments nouveaux dans les heures qui viennent mais je n'ai pas à les commenter avant qu'elles ne se soient produites. Donc, nous avons eu une attitude différente.

Enfin, en ce qui concerne l'indemnisation, je suis en mesure de vous dire que pour tous ceux qui auront déposé des dossiers conformément à ce qui était demandé, ce qui n'est pas toujours le cas notamment pour les compagnies de transport britanniques, je le dis, car dans certains autres cas cela s'est mieux réglé, pour tous ceux qui ont déposé des dossiers selon les normes, je suis en mesure de dire que l'indemnisation, ou la non-indemnisation, si le cas n'est pas jugé recevable, mais en tout cas que la réponse sera donnée dans les trois mois pour ce qu'il reste des dossiers de 1996 et sera réglé aussi rapidement que possible pour les cas qui résulteraient du conflit de 1997, dont j'espère qu'il pourra s'achever bientôt.

Je voudrais ajouter, parce que c'est un clin d'oeil ici, que d'ailleurs le commissaire en charge de ces problèmes Neal Kinnock, a cru pouvoir nous accorder sur ce point quelques satisfecit. Je l'en remercie.

LE PRESIDENT - Je voudrais juste ajouter, sur cette affaire, un mot. En France nous avons nos qualités, nos défauts comme tout le monde, nos méthodes, certaines sont bonnes, d'autres le sont moins. Mais ce qui est sûr, c'est que nous sommes entrés dans une période de libéralisation totale du transport routier. C'est très bien. Mais cela implique la nécessité d'une réelle harmonisation des conditions de travail au niveau européen, notamment dans le domaine de la durée du travail des conditions du travail. C'est une nécessité, cela aussi fait partie du modèle social européen et je souhaite que la Commission prenne rapidement position dans ce sens et fasse des propositions, voilà, je voulais juste ajouter cela.

M. Tony BLAIR - J'apprécie beaucoup tout ce qui vient d'être dit par le Premier Ministre, M. Jospin, à propos des indemnisations, c'est un pas important en avant et naturellement nous allons aussi avancer, nous allons présenter les dossiers d'indemnisations, mais nous aimerions également que le conflit soit réglé le plus rapidement possible.

QUESTION - Ma question s'adresse au Président de la République Française. -Tony BLAIR vous

avez jugé d'une manière assez sévère le fait que la France n'assure pas la liberté de circulation, votre porte-parole, a dit je crois, que c'était inacceptable.- je voudrais savoir si Jacques Chirac partage ce même sentiment sévère sur la manière dont est réglé le problème de circulation en France ?

LE PRESIDENT - Est-ce vous n'auriez pas, par hasard, le sentiment que la question que vous posez comporte un arrière plan de politique intérieure française ? Non, c'est une impression fautive ? Bon, je vais vous dire se sont des situations extraordinairement difficiles à maîtriser, les situations de cette nature et je rends acte au Gouvernement qui a fait le maximum pour que les choses se déroulent ou se terminent le mieux ou le moins mal possible.

QUESTION - Je voudrais poursuivre la question sur l'euro. Est-ce que vous êtes parvenu à un accord sur le fait de savoir si vous pouvez être parmi les premiers, si vous ne faites pas partie de la première vague de l'euro?

Deuxièmement, dans un deuxième mandat de Monsieur Blair, si vous adhérez à l'euro, est-ce que vous aurez une place automatiquement à la Banque Centrale Européenne ?

M. Tony BLAIR - Pour ce qui est de l'euro, notre position est parfaitement claire, et l'importance de la déclaration de "Gordon Brown" à la Chambre des Communes, il y a deux semaines, c'est que précisément nous avons répondu sur toutes les questions de principe. Nous voulons adhérer à la monnaie unique, nous savons qu'il y a des aspects institutionnels et constitutionnels à résoudre mais ils ne sont pas insurmontables et nous commençons d'ores et déjà les préparatifs pour que le pays ait le choix. Si nous pensons qu'effectivement les avantages économiques sont présents, que le choix puisse se faire en toute connaissance de cause, le fait que nous ayons défini un cadre très clair pour l'avenir de la Grande Bretagne est quelque chose qui, je crois, a été accueilli très favorablement.

Pour ce qui est maintenant de la Banque Centrale, certes, nous en avons discuté, et bien entendu le Président et le Premier Ministre, exprimant leur propre point de vue, mais je crois que "grosso-modo" il y a beaucoup de consensus sur le fait que, si effectivement la Grande Bretagne adhère à la monnaie unique, elle aurait droit à sa place au Conseil de la Banque, et cela c'est tout de même un grand pas en avant, le fait même qu'on en ait discuté. Bien entendu, tant que nous ne sommes pas dans l'euro, nous ne pouvons pas être membre du Conseil de la Banque, c'est évident. Mais le fait que nos collègues reconnaissent, je parle ici des Français, il faudra encore en parler ailleurs, mais que la France reconnaisse que si effectivement la Grande Bretagne adhère à l'euro, elle aura droit à un siège au directoire, je crois, que c'est une bonne chose.

LE PREMIER MINISTRE- Pour que les choses soient bien claires et qu'il n'y ait pas de malentendu, la position qui est la nôtre, est de dire aussitôt que : "As soon as" la Grande Bretagne rejoint l'euro, elle a une place dans le directoire. Et techniquement par ailleurs, les dispositions du Traité qui prévoient que le Président est élu pour huit ans, le Vice-Président pour quatre ans, les quatre autres membres du directoire pour des durées différentes, permettent tout à fait d'assurer qu'au moment où la Grande Bretagne rejoindra l'euro, elle aura un siège dans le directoire de la Banque Centrale. Je crois qu'il ne faudrait pas qu'il y ait le moindre malentendu ou la moindre hésitation dans ce sens.

LE PRESIDENT - Naturellement c'est la position de la France.

LE PREMIER MINISTRE- Oui, oui, naturellement.

M. Tony BLAIR - On ne peut guère en demander plus.

Encore une fois, j'en suis tout à fait ravi, et c'est vraiment très important et cela montre à quel point le reste de l'Europe souhaite vivement que la Grande Bretagne adhère.

QUESTION - Et l'emploi. Tant le Premier Ministre français que le Président de la République aient dit aujourd'hui que tout nous rapproche des Anglais, est-ce que l'employabilité vous rapproche aussi. Est-ce que cela peut s'appliquer à la France pour favoriser l'emploi ?

LE PRESIDENT - C'est au Premier Ministre de répondre. Je voudrais simplement dire que c'était sur le terme de flexibilité que nous avons quelques divergences de vues avec nos amis britanniques, employabilité comme nous n'avons pas exactement conscience de ce que cela veut dire c'est beaucoup moins difficile de s'entendre sur cette conception.

M. Tony BLAIR - C'est bien dit, je crois.

LE PREMIER MINISTRE- C'est tellement excellent, plein d'humour que je ne peux avoir une position différente. « Employabilité » n'est peut-être pas le terme le plus esthétique, mais de fait, pour nous, c'est un terme qui est acceptable si cela veut dire que cela intègre une meilleure formation, par exemple. Des salariés ou des étudiants d'abord - professionnalisation de leurs études - des salariés ensuite par la formation continue. Cela englobe donc pour nous le terme « d'employabilité », c'est à dire plusieurs manières de faciliter l'accès des hommes et des femmes au travail qui ne se résume pas à ce que nous, nous appelons la flexibilité, c'est-à-dire l'idée que cela passe par la remise en cause des statuts sociaux qui ont été acquis historiquement par les salariés en tout cas dans notre pays. Je crois que c'est là où le terme nous convient.

M. Tony BLAIR - Je suis tout à fait d'accord pour dire que l'essence de l'employabilité c'est de faire en sorte que ceux qui se trouvent dans un nouveau lieu de travail avec des défis nouveaux, disposent de compétences de l'information, de l'éducation, des capacités pour travailler avec les nouvelles technologies dont ils ont besoin pour devenir employables dans un nouveau marché du travail. C'est un point d'accord important et ceci d'ailleurs se reflétera dans les discussions du Sommet sur l'Emploi au Luxembourg.

LE PRESIDENT - Nos relations, je vous l'ai dit tout à l'heure, sont excellentes parce que nous n'avons pas l'intention de faire d'ingérence réciproque. Au-delà de la querelle des mots, nous n'avons pas l'intention d'importer le modèle social britannique en France et les Anglais n'ont pas l'intention d'importer le modèle social Français en Angleterre. A partir de là et sur ces bases, notre entente est parfaite.

M. Tony BLAIR - Moi aussi je suis d'accord.

QUESTION - Est-ce que vous avez discuté d'Euro-Tunnel et du prolongement de l'accord pour la société et l'assistance de la Grande Bretagne pour le corridor de passage pour le fret.

M. Tony BLAIR - Nous avons parlé d'Euro-Tunnel, ce sont des discussions qui vont se poursuivre. Nous espérons que nous allons aboutir. Vous savez qu'il y avait un accord de principe, daté du 1er juillet, qui comprend un certain nombre de points différents, qui comprenait aussi bien le prolongement de la concession et également des questions relatives au fret. Ce sont des discussions qui vont se poursuivre, nous savons que ce sont des questions urgentes mais nous pensons qu'une bonne solution sera trouvée.

LE PREMIER MINISTRE - Très brièvement, nous avons pris en commun une décision en juillet, nous devons la mettre en oeuvre. Je crois que c'est notre vision commune. Il y a certainement des problèmes d'accès plus libres, plus faciles, à des opérateurs ferroviaires britanniques sur le marché français dans le cadre naturellement de ce que sont actuellement les règles communautaires. Ce problème doit être traité et trouver sa solution dans le cadre de ce qui existe dans l'Union européenne et non pas au-delà naturellement de ce qui existe.

Par ailleurs, il y a ce problème financier de la concession qui doit être réglé et je pense que nous devons examiner ces deux questions en même temps, en quelque sorte mais en étant bien conscient qu'en tout état de cause la situation de l'ensemble concessionnaire et la situation des actionnaires ne peuvent pas être mises en péril cela est impossible.

QUESTION - Monsieur le Président, je me souviens il y a quelques années, il y a deux ans, vous étiez en visite à Londres, il y avait un autre locataire à 10 Downing Street qui vous a reçu, maintenant il assiste aux matchs de cricket, et vous avez dit plusieurs fois "mon ami John". Est-ce que vous vous trouvez maintenant en mesure de dire "mon ami Tony" ? Et puis j'ai une petite question pour Monsieur Blair, comme vous avez bien expliqué, dans les colonnes du "Monde" hier, les idéologies sont dépassées, pourtant en ce qui concerne les buts politiques et pour vous citer les "valeurs", est-ce que vous vous trouvez plus proche du Président gaulliste ou du Chef du Gouvernement de la gauche plurielle. Donc est-ce que vous dites plus facilement "mon ami Jacques" ou "mon ami Lionel" ?

M. Tony BLAIR - Eh bien je dirais et à "mon ami Jacques", et à "mon ami Lionel", que je peux au sein du nouveau Gouvernement britannique m'entendre avec les deux de la même façon. Voilà une réponse diplomatique s'il en est.

Le Président est certes responsable de beaucoup de choses mais il n'est pas responsable du fait

LE PRÉSIDENT est, certes, responsable de beaucoup de choses mais il n'est pas responsable du fait que les électeurs britanniques aient choisi un autre gouvernement et les relations entre nous sont non seulement excellentes, mais surtout, je crois que c'est très important, c'est que en ce qui nous concerne l'un et l'autre, il ne s'agit pas de savoir qui est au pouvoir ou qui est chef de gouvernement, qui est président, mais quelles sont les relations entre nos deux peuples et cela aussi on en discute.

Donc si vous arrivez à trouver quelque chose de mal là-dedans eh bien, vous êtes beaucoup plus doué que moi.

LE PRÉSIDENT - Mon ami John est actuellement aux Etats-Unis. Alors j'ai demandé à mon ami Tony de lui transmettre mes amitiés au nom de cette courtoisie qui a toujours régné entre les partis politiques en Angleterre, courtoisie à laquelle je rends hommage.

M. Tony BLAIR - Je suppose qu'il faut que je dise "mon ami John" moi aussi en parlant Monsieur Major.

LE PREMIER MINISTRE - Si j'avais du rencontrer John Major, en responsabilité, je suis sûr qu'il serait devenu mon ami.

LE PRÉSIDENT - Nous sommes tous amis. Belle amitié.

QUESTION - Est-ce que vous avez pu résoudre le problème de la création d'un conseil de l'Euro ? Et ceux qui en feront partie, et ceux qui ne seront pas à l'intérieur, je parle des Ministres des finances. Est-ce que ceci tient compte de la préoccupation britannique de ne pas participer à la prise de décision sur les taxes et l'harmonisation commune de l'Europe après l'Euro ?

M. Tony BLAIR - Nous avons discuté de ces questions. Mais s'agissant de la composition du dispositif, les discussions vont se poursuivre, ne vont pas être prises tout de suite. Nous sommes bien entendu conscients des perspectives différentes pour les pays qui sont membres de l'Euro et ils souhaitent discuter de questions d'intérêts communs et pour la Grande-Bretagne il est également important d'avoir une influence sur la discussion à propos de l'Euro auquel il va adhérer plus tard.

Bien sûr ceci continuera à faire partie du dialogue entre nos deux pays.

LE PRÉSIDENT - Le Conseil de l'Euro, par définition, est composé des représentants des participants à l'Euro puisqu'il s'agit de gérer, si j'ose dire, l'Euro politiquement, il ne s'agit pas naturellement de faire d'ingérence dans la gestion technique qui relève de la Banque Centrale. Donc le Conseil de l'Euro, c'est le Conseil des membres des pays qui appartiennent à l'Euro. Mais il est bien évident que l'on ne peut pas, sur le plan européen, laisser des pays qui seraient à l'extérieur de l'Euro, sans aucune influence ou information, s'agissant de la gestion générale monétaire de l'Europe, au-delà même de l'Euro, et donc ce problème devra être résolu pour qu'il y ait une articulation étroite entre l'Angleterre, la Grèce, tel ou tel pays qui n'aurait pas adhéré à l'Euro dans un premier temps et puis ceux qui auront la responsabilité de gérer l'Euro.

Alors on a parlé, tout à l'heure, de la place de l'Angleterre dans le directoire de la Banque Centrale. Je ne reviendrai pas sur ce point, mais pour ce qui concerne le Conseil de l'Euro, dans des conditions qui ne sont pas encore déterminées et que les Ministres des Finances proposeront aux Etats, il y aura une étroite articulation entre l'Angleterre et le Conseil de l'Euro.

QUESTION - Dans votre introduction, Monsieur le Premier Ministre, vous avez dit que vous avez parlé brièvement de la paix au Proche-Orient. Est-ce qu'il y aura une initiative européenne sous peu pour relancer le processus de paix entre les Palestiniens et les Israéliens ?

Monsieur le Président, il paraît que la crise actuelle entre l'Irak et les Nations Unies n'a pas été discutée avec le Premier Ministre britannique. Est-ce que l'on peut savoir la position du Gouvernement français vis-à-vis de l'utilisation de la force contre Bagdad ?

M. Tony BLAIR - Pour ce qui est du Moyen-Orient et du processus de paix, je ne peux pas vous annoncer d'initiatives européennes, ce que je peux vous dire par contre, c'est que nous avons eu une longue discussion, très approfondie, sur cette question et nous sommes d'accord pour dire qu'il est essentiel que nous fassions tout notre possible pour faire avancer ce processus. Nous sommes tous des pays qui avons des liens d'amitié avec Israël mais qui, par ailleurs, veulent absolument que ce processus de paix continue d'avancer et nous savons d'expérience, en ce qui nous concerne avec le processus de paix en Irlande du Nord, que lorsque les choses

n'avancent pas elles reculent très vite et il est évident que nous recherchons tous les moyens possibles de redonner un élan au processus de paix pour être sûr qu'il avance comme nous le souhaitons.

LE PRESIDENT - L'Irak : d'abord une considération générale, La France n'est pas, en principe, favorable aux méthodes brutales, en particulier le recours à la force ou les sanctions.

Dans le cas particulier de l'Irak il est évident que l'Irak doit d'abord, et avant tout, respecter les engagements qu'il a pris et qui s'imposent à lui. Donc nous veillons à ce que ce soit le cas et d'autre part il y a des résolutions qui ont été adoptées par le Conseil de Sécurité de l'O.N.U. eh bien ces résolutions dans l'état actuel des choses doivent être intégralement appliquées et ensuite nous verrons.

QUESTION - Toujours pour cette même région, Monsieur Blair, est-ce que vous pensez qu'une intervention militaire pour obliger Saddam Hussein à respecter les résolutions des Nations Unies serait indispensable à un moment ou à un autre et quelle est la position française s'il y avait intervention militaire?

M. Tony BLAIR - Eh bien comme le Président vient de nous le dire ce qui importe c'est que les résolutions des Nations Unies - et ceux qui ont choisi de faire les Nations Unies - soient entièrement respectées par l'Irak. Cela nous le disons clairement depuis le début. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire à ce stade de discuter des moyens d'y parvenir. Mais nous espérons en tout cas

que cela se résoudra. Il faut arriver à le résoudre. Il faut que les inspecteurs et les spécialistes des Nations Unies qui se rendent en Irak puissent s'y rendre. Ils y vont pour une raison très précise qui est d'être sûr que les armes de destruction massive ne sont plus en cours de construction en Irak et la position des Nations Unies doit absolument être respectée, c'est évident. Donc nous examinerons tous les moyens possibles pour être sûr d'y parvenir.